

# Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire

## Cas type - Lait spécialisé en Agriculture Biologique 5-15% de maïs dans la SFP



CONJONCTURE 2021

### LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

#### REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	EARL
MO totale (dont salariée)	2,3 (0,3)
Lait vendu (L)	440 750
Nombre de VL	81
UGB Totaux	112
SAU (ha)	118

#### REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	5450
Age au 1er vêlage (mois)	29
SFP (ha)	103
% Maïs dans la SFP	10
Chargement (UGB/ha)	1,1
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	60

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière et conduit en agriculture biologique, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

### LES PRODUCTIONS ANIMALES



### ASSOLEMENT

118 ha de SAU

103 ha de SFP

4500 L produits / ha SFP

15 ha	■ Méteil grain	à	35 q/ha
10 ha	■ Maïs ensilage	à	9,0 t MS stockées/ha
93 ha	■ Prairies	à	5,8 t MS valorisées/ha

L'assolement est tourné vers l'herbe.

Le maïs permet de sécuriser le système fourrager et de maintenir des niveaux de production de 18 - 19 L/Vache traite/j en hiver.

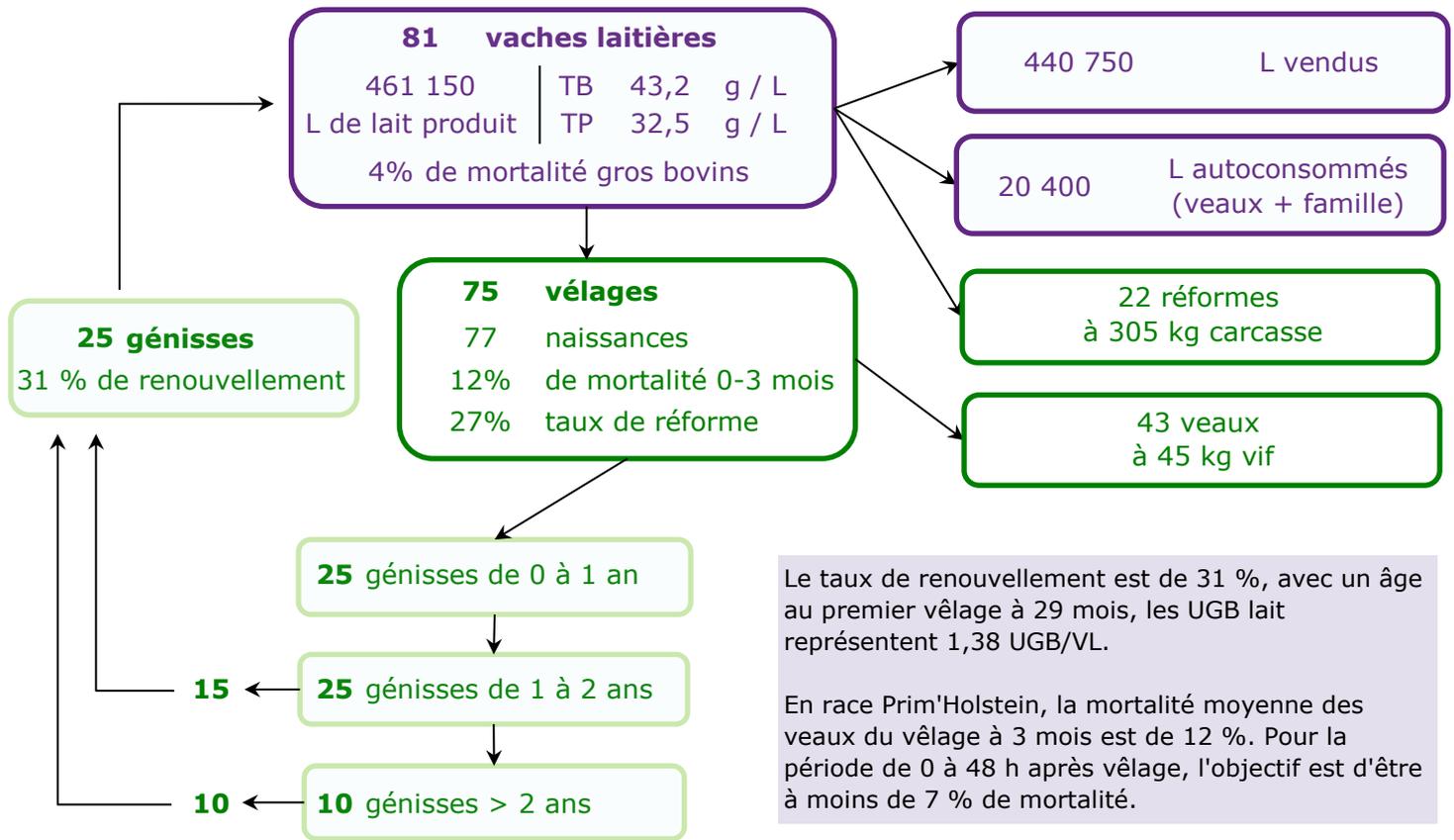
Le méteil grain facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.



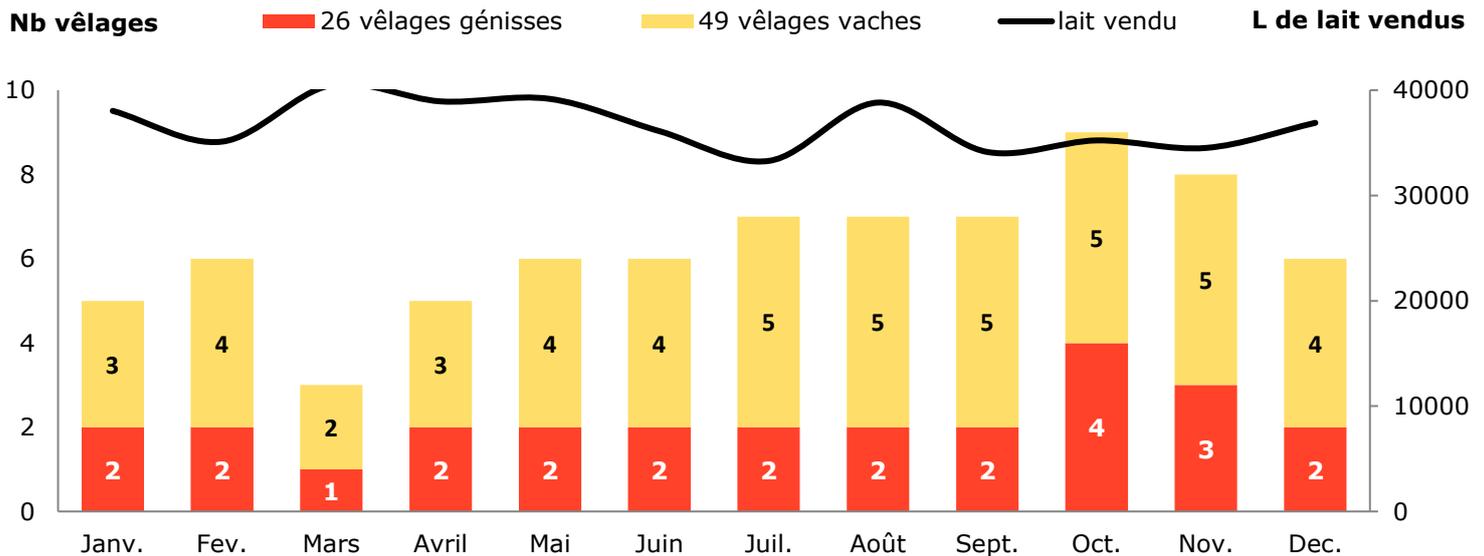
# LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

112 UGB

141 têtes



## PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



### Objectifs

- Etaler le travail et les vêlages, avec une dominante été-automne
- Produire le lait de printemps à bas coût et avec peu de complémentation

### Résultats

Le lait produit par an est de 6550 kg / VL, soit 19 L/j/VL  
 Le nombre de vaches traitées représente 83 % du nombre de vaches totales  
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours  
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses



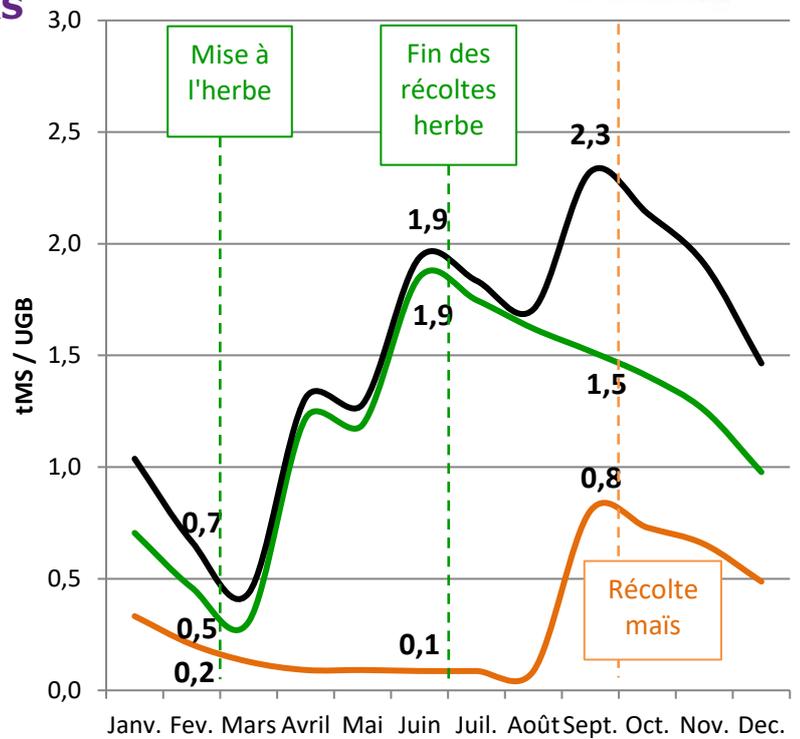
## EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	<b>Ensilage maïs</b>	0,1 (Juin)	0,8 (Sept.)
	<b>Herbe Stockée</b>	0,3 (Mars)	1,9 (Juin)
	<b>Total stock</b>	<b>0,4 (Mars)</b>	<b>2,3 (Sept.)</b>



## STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,1	0,1	0,2	0,3
	Pertes tMS/HA	-0,8	-1,6	-2,4	-3,2
	%	-9%	-18%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	1	2	3	4
Herbe **	tMS/UGB	0,4	0,9	1,3	1,7
	Pertes tMS/HA	-0,5	-1,0	-1,5	-2,1
	%	-9%	-18%	-27%	-35%
	ha supplémentaires	8	16	25	33

\* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

\*\* Herbe récoltée et pâturée

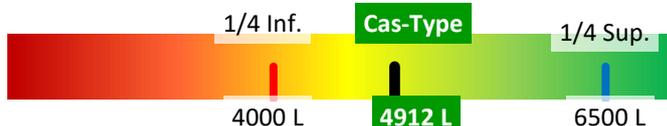
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,1 tMS/UGB de maïs et 0,9 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 2 ha de maïs et 16 ha d'herbe supplémentaires.

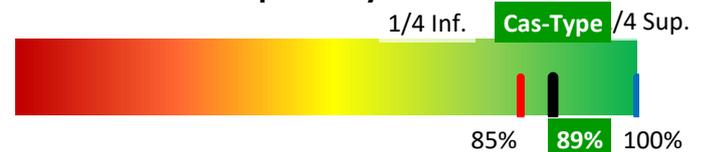
## AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

L'atelier laitier a une autonomie protéique de 89 %, ce qui signifie que 11 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 8 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 27 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4912 litres sur les 5700 produits.

### Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



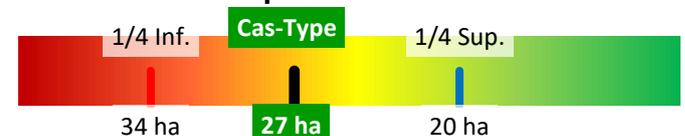
### Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 86 %

Autonomie Génisse laitière : 100 %

### Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 22 ha

Dont ha céréales interne : 3 ha

Dont ha extérieur : 2 ha



## COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ\* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	48 €/tMS
Herbe récoltée	136 €/tMS
Maïs et cultures four.	129 €/tMS

<b>Coût moyen</b>	<b>93 €/tMS</b>
-------------------	-----------------

\*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

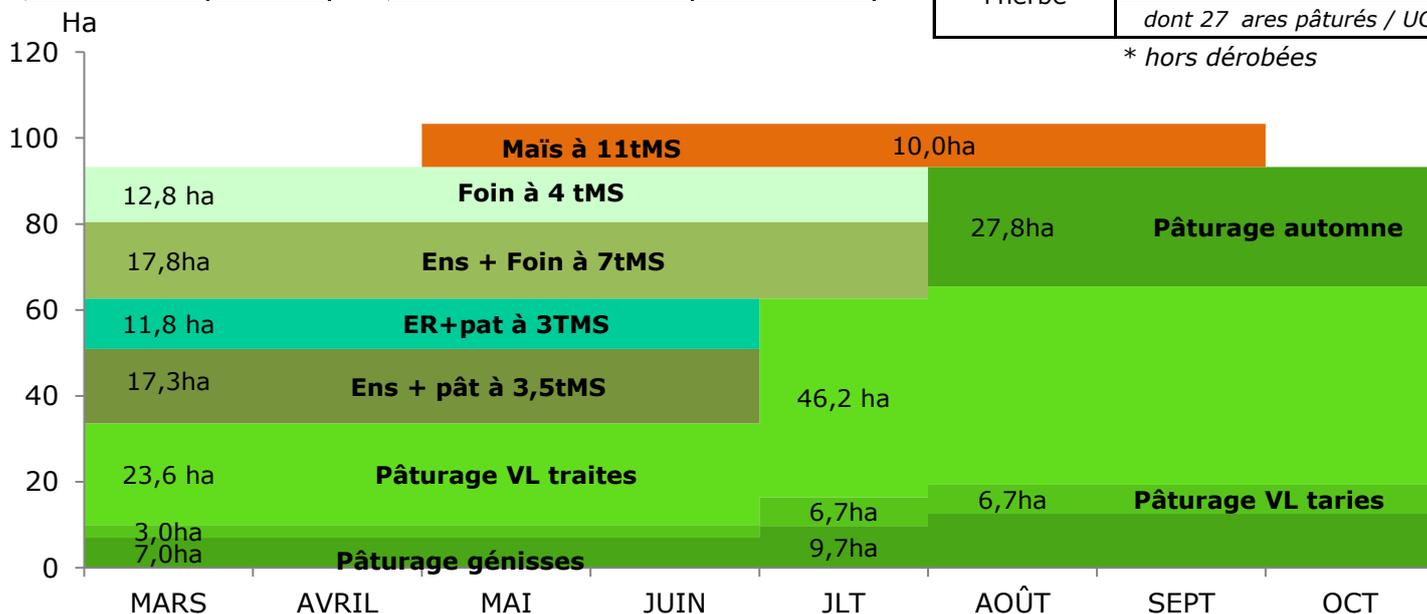
### UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	103 ha
Surf. en herbe	93 ha

Chargement SFP	1,1 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	3,0 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	5,8 tMS valorisées/ha*
	84 ares d'herbe / UGB
	dont 27 ares pâturés / UGB

\* hors dérobées



### DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
<b>V traites</b>	logettes fumier	209 j
<b>V tarées</b>	Aire paillée	190 j
<b>Génisses</b>	Aire paillée	199 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
512 kg		7 t	16m3
979 kg	4 t		4m3
1481 kg	7 t		

Total sur le système	85 t	240 t	469 t	1159 m3
	0,8 t/UGB	2,1 t/UGB	4,2 t/UGB	10,4 m3/UGB

<b>Soit surface de paille nécessaire</b>	18,9ha
--	--------

### DEJECTIONS IMPORTEES

85 t de compost de fientes de volailles AB

### FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	10 ha	10 ha	10 t	10 ha	10 t		
P. de fauche	60 ha	14 ha	10 t	30 ha	5 t	47 ha	14 m3
P. pâturées	34 ha			24 ha	5 t	24 ha	14 m3
Méteil Grain	15 ha			10 ha	10 t	9 ha	
<b>Total SAU</b>	<b>118 ha</b>	<b>24 ha</b>	<b>10 t</b>	<b>73 ha</b>	<b>6 t</b>	<b>79 ha</b>	<b>15 m3</b>

Ferti. Importée (U/ha)		
N	P	K
23		
	29	22
	20	
20	8	
<b>##</b>	<b>21</b>	

## MECANISATION - REPERES

### PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

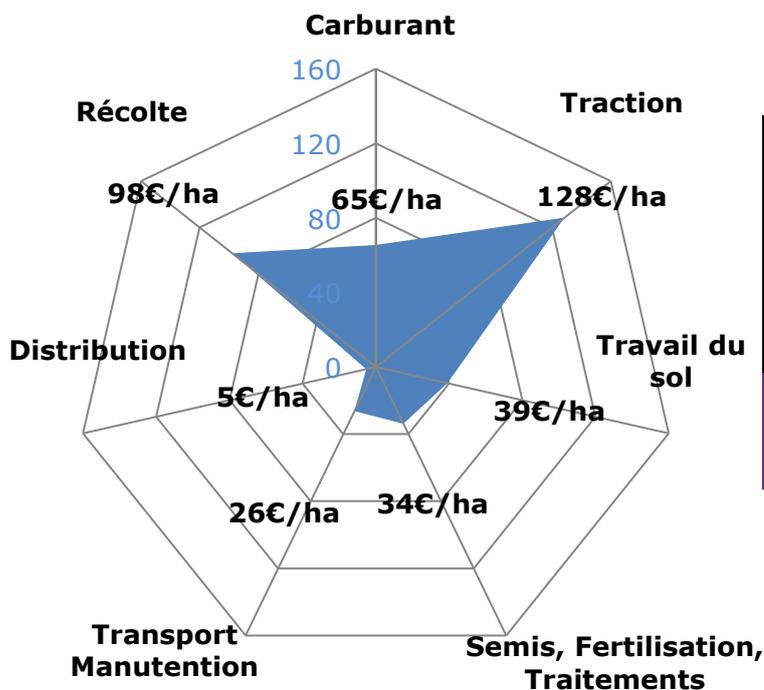
	Total	Par ha SAU
<b>Puissance</b>	190 CV	2 CV/ha
<b>Carburant</b>	11 463 L	97 L/ha
<b>Heures tracteurs</b>	1 365 h	12 h/ha

### TEMPS PASSE

Heures par tracteur	667 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	478 h/an
Heures / UTH	580 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	245 h/an

## COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
<b>Carburant</b>	7 741	65
<b>Traction</b>	15 200	128
<b>Travail du sol</b>	4 631	39
<b>Semis ferti trait</b>	4 006	34
<b>Transport</b>	3 118	26
<b>Distribution</b>	610	5
<b>Récolte</b>	11 558	98
<b>COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)</b>	<b>46 864</b>	<b>396</b>
	<b>106</b>	<b>€/1000L vendus</b>
	<b>26%</b>	<b>charges totales</b>

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Maïs	Prairies	Cultures
396	338	692	299	382

\* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
5363	€ total
16	€/tMS
12	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Maïs	77	€/tMS
Herbe	52	€/tMS

## COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
<b>Carburant</b>	7 741	65
<b>Tiers récolte</b>	10 354	88
<b>Tiers non affecté</b>	5 526	47
<b>Entretien + petit mat</b>	11 227	95
<b>Amortissements</b>	19 901	168
<b>COUT MECANISATION COMPTABLE</b>	<b>54 749</b>	<b>463</b>
	<b>124</b>	<b>€/1000L vendus</b>
	<b>30%</b>	<b>charges totales</b>

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



## PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

### MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	2,3
dont UTH salarié	0,3

### PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	51
Litres vendus/UTH Totaux	192 000
UGB / UTH Totaux	49

### REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

## REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

### TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	34	81
Génisses laitières	15	25

<b>Total astreinte lait</b>	3 135 h /an	6,8 h/1000L	28 h/UGB
-----------------------------	----------------	----------------	-------------

### TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	10,4
Herbe	6,3
Prairie fauchée	7,9
Prairie pâturée	3,4

### TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

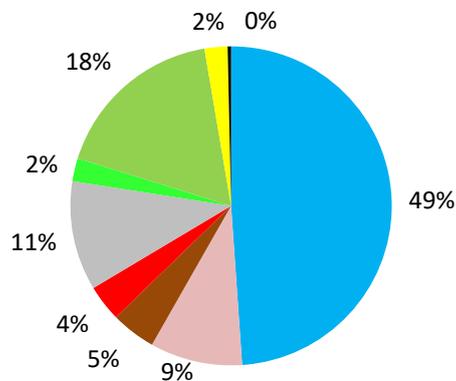
Besoin en temps travail	4 894 h/an
Temps travail salarié	500 h/an
Temps travail Exploitant	4 394 h/an
	7,4 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 4394 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 879 h/an ou 1,5 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

## REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

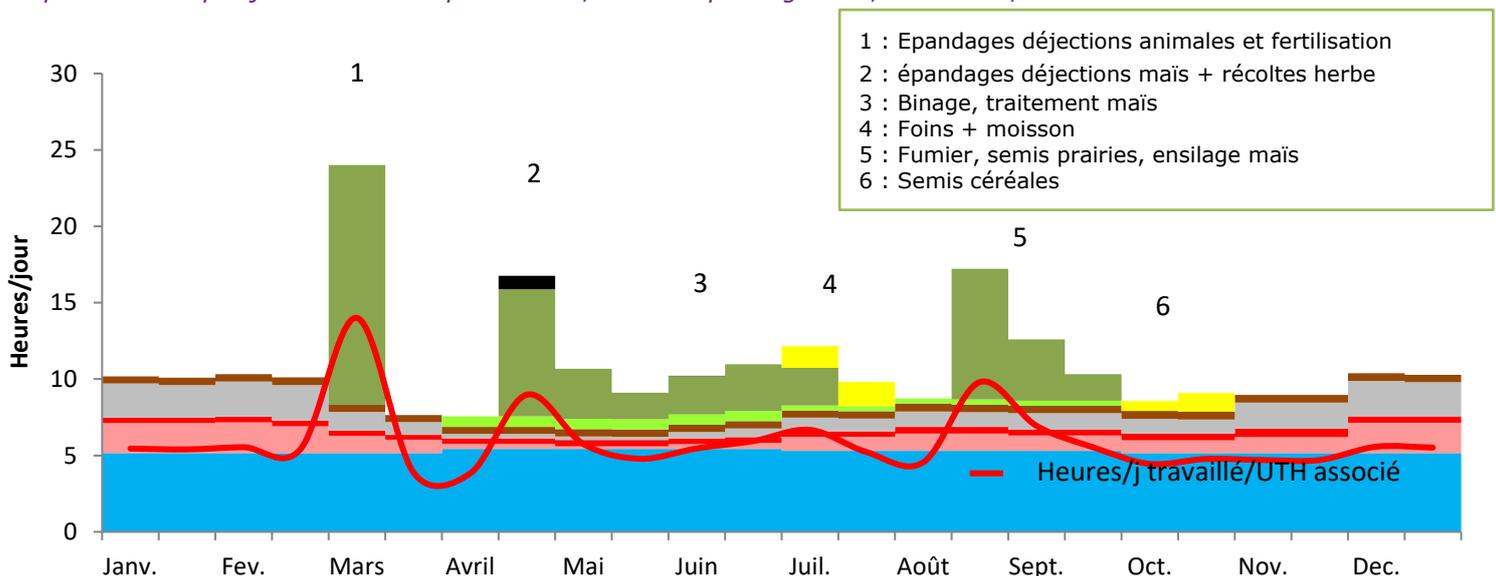
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	1 921
Alimentation	365
Suivi troupeau	177
Soin aux veaux	145
Raclage et paillage	436
Gestion du pâturage	91
SFP	689
Cultures	91
Travaux des champs délégués	13



## REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





## LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



**Veaux**



**Génisses laitières**



**Vaches laitières**

	Veaux	Génisses laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
<b>Type de logement</b>	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	Aire paillée 8 m <sup>2</sup> /GL	Aire paillée 9 m <sup>2</sup> /VTa	logettes fumier 13,6 m <sup>2</sup> /VTr d'aire de vie 0 m <sup>2</sup> /VTr d'aire paillée pour couchage
<b>Stockage des effluents</b>	145 m <sup>2</sup> de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			900 m <sup>3</sup> fosse béton (stockage 6 mois) 248,498721227621 m <sup>2</sup> de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

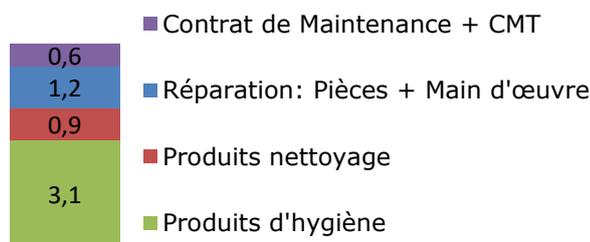
## EQUIPEMENT DE TRAITE

<b>Salle de traite</b>	2x6 épi ligne basse
<b>Aire d'attente</b>	82 m <sup>2</sup>

<b>Coût de fonctionnement</b>	5,8 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

## COÛT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



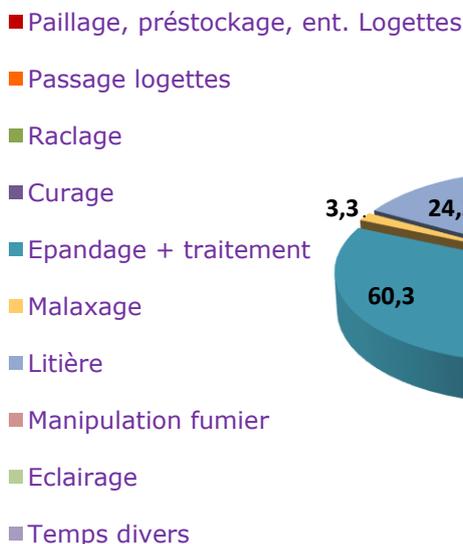
## COÛTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
<b>€ total</b>	520 679 €	113 581 €
<b>€/VL</b>	8 136 €	

\* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

## COÛT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)





# COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2021

Produits atelier lait €/1000L €			
<b>Vente de lait</b>			
440 750 Litres	<b>458</b>		<b>208 265</b>
+ Prime qualité	<b>15</b>		
<b>Vente de viande</b>			
22 réformes 961 €	<b>53</b>		<b>23 495</b>
43 veaux x 55 €			
<b>Aides couplées</b>			
40 ABL x 37 €	<b>3</b>		<b>1 480</b>
<b>Total produits lait</b>	<b>529</b>		<b>233 240</b>

Charges opé. atelier lait €/1000L €				
Alim. achetée	Azote 18 t x	961 €		
	Energie 53 t x	315 €		
	Product. 0 t x	577 €	80	35 400
	Minéral 2,0 t x	666 €		
	Poudre de lait 0,0 t x	0 €		
SFP	Comp. Alim. 0,0 t x	2 072 €		
	Coût Herbe 93 ha x	133 €	39	17 090
	Coût Maïs 10 ha x	468 €		
<b>Total coût alimentaire</b>		<b>119</b>	<b>52 485</b>	
Vétérinaire 112 UGB x	32 €	8	3 605	
Serv.élevage 112 UGB x	90 €	23	10 015	
Autres frais d'élevage 7 3 200				
Paille* 85 t x 72 € 14 6 120				
<b>Total frais d'élevage</b>		<b>52</b>	<b>22 940</b>	
<b>Total charges opé. Lait</b>		<b>171</b>	<b>75 425</b>	

**Marge Brute Lait 357 €/1000L 157 815 €**

Produits atelier cultures €			
Méteil grain 525 q x	32 €		16 540
Paille 45t x	50 €		2 250
<b>Total produits cultures</b>		<b>18 790</b>	

Charges opé. atelier cultures €			
Méteil grain 15 ha x	290 €		4 355
ha x			
<b>Total charges opé. cultures</b>			<b>4 355</b>

**Total Charges Opé. 27%PB 79 780**

Aides non affectables €			
DPB + aides couplées aux surfaces		30 640	
Aide Reconnaissance Bio (RAB)		12 400	
<b>Total aides</b>		<b>43 040</b>	

Charges de structures €			
Matériel 118 ha x	212 €		25 090
Fermages 118 ha x	142 €		16 845
Bâtiments + Electricité + Eau 6 870			
Assurances 6 570			
Divers y compris gestion 14 520			
<b>Total charges structures</b>		<b>24%PB</b>	<b>69 895</b>

**Produit Brut 295 070**  
Par UTH Totaux 128 291

<b>EBE Av. MO</b>	49%PB	330 €/1000L	<b>145 395 €</b>
Par UTH Totaux			63 215 €
Charges sociales exploitants			22 680 €
Charges salariales 0,3 UTH salarié			8 285 €
<b>EBE</b>	39%PB	260 €/1000L	<b>114 430 €</b>
Par UTH exp.			57 215 €

**- Annuités 52 660 €**

**- Amortissement et Frais Financiers 53 132 €**

\* Capacité d'Autofinancement  
**Disponible et C.A.F. \* 61 770 €**  
Par UTH exp. 30 885 €

**Résultat Courant 61 298 €**  
Par UTH exp. 30 649 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2022, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de 2600€ soit 2% de l'EBE.

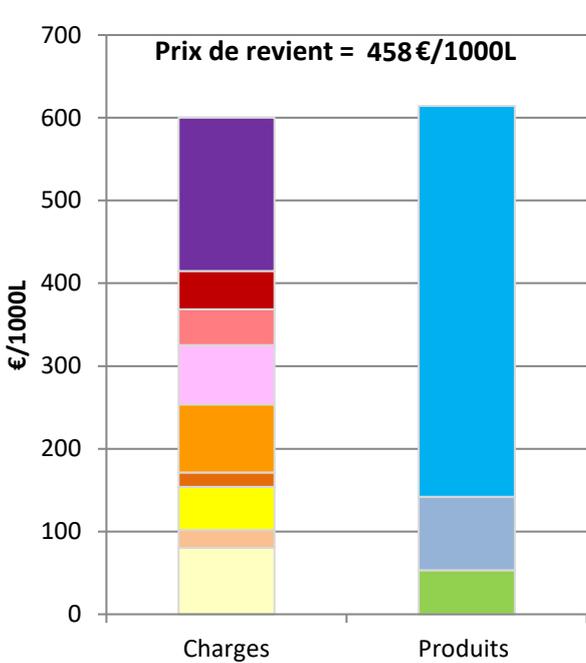


# ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2021

Lait commercialisé	440 750 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	2,2 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	200 211 L vendus /UTH Lait



## Coût de production total (CP) 600

Travail	185
Foncier et capital	46
Frais divers de gestion	43
Bâtiment et installations	72
Mécanisation	82
Récolte SFP	17
Frais d'élevage	52
Approvisionnement des surfaces	22
Alimentation achetée	80

## Produit Total 614

Produits de vente de lait	473
Aides	89
Produit Viande	53

	€/1000L	% du CP
<b>Marge Brute (dont ABL)</b>	357	
<b>Charges opérationnelles</b>	171	29
<b>Charges de structures</b>	429	71
Dont amortissements	93	16
Dont annuités (hors CP)	93	15
<b>Coût alimentaire *</b>	119	20
<b>Coût du système d'alim. **</b>	235	39

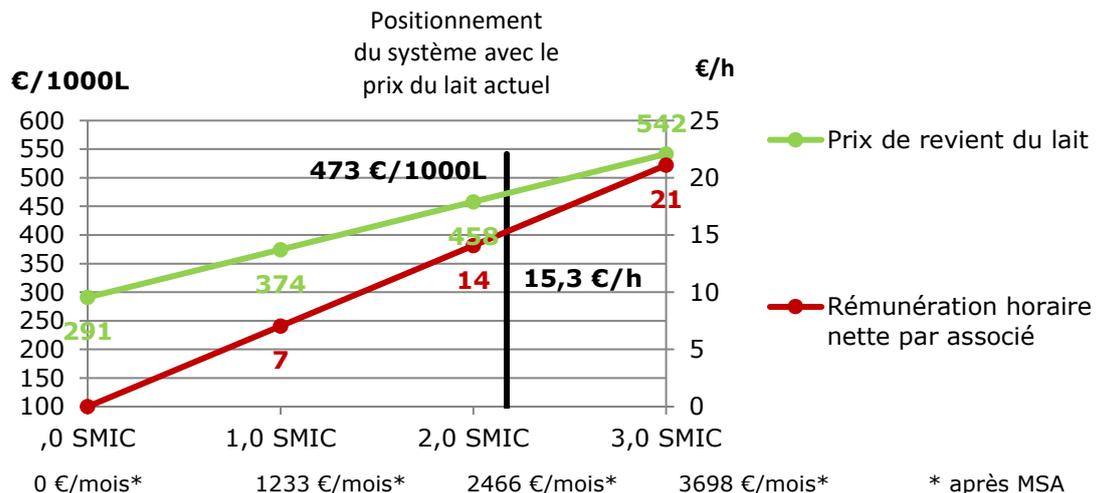
L'atelier lait représente 2,2 UTH, soit 96 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 600 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2022 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 458 €/1000L.

\* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

\*\*Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

## REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 2,2 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 15,3 €/h sur l'atelier lait.



\* après MSA



# DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs. Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

## Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,3 à 0,7 €/L

*Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir*

## Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	29 587 €/UTH
Travail	2197 h/UTH exp. 7,4 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

*Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes*

## Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

## La structure

Surf accessible	60 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	593 H/UTH tot./an 1,6 cv/ha SAU

*Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments*

## L'efficacité économique

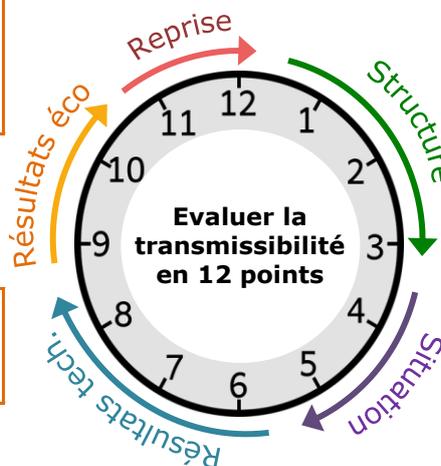
MB Lait	357 €/1000 L
EBE avt MO	63 215 €/UTH Tot. 49 % PB
MSA	11 340 €/UTH
Salarié	19 €/1000 L
EBE	57 215 €/UTH Exp.

## La dimension (/UTH totaux)

Lait	191 600 L/UTH
SAU	51 ha/UTH
UGB	49 UGB/ UTH
Produit brut	128 300 €/UTH

## La valorisation des produits

Prix lait vendu	473 €/1000 L
Produit viande	53 €/1000 L
Produit brut exploitation	669 €/1000 L



## Le contexte

*Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.*

## L'autonomie

Lait autonome	4 912 L/VL
Aides totales	101 €/1000L

*Qualité des fourrages, rendement herbe*

## Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...  
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

## Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	5 450 L/VL
Lait vendu / ha SFP	4 280 L/ha
UGB lait / VL présente	1,38
NB génisses/100 000 L	5,67

*Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique*

## La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	87 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,08 UGB/ha
Lait vendu/SAU	3 730 L/ha

*Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins*



## CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE (Hors aides au maintien)		102 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		59 200		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		10 200		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		5 100	10 200	20 400
<b>= Capacité de remboursement</b>		<b>27 500</b>	<b>22 400</b>	<b>12 200</b>
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
<b>Total</b>		300 000	244 000	133 072
<b>= Valeur économique (€)</b>		<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>
<b>par litre</b>		150 000	122 000	66 536
<b>par UTH exp.</b>				

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

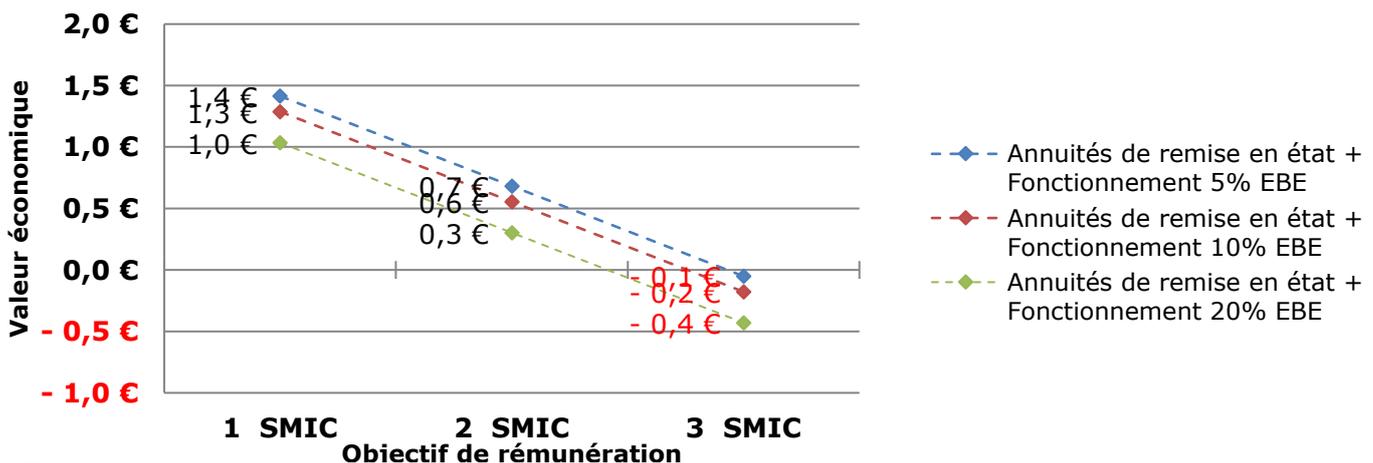
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

## VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





## Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PERLAIB financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

### **CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)**

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

### **RONDEAU Domitille - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)**

Mail : domitille.rondeau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

### **GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)**

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

### **GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)**

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

CONJONCTURE 2021

Tél : 06.07.24.73.16

### **HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)**

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

### **MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Mayenne)**

Mail : charlotte.morin@pl.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

## Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

### **Les monographies individuelles de chaque cas-type :**

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

### **Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types**

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

### **Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier**

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

**INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE** - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



**PARTENAIRES FINANCEURS** - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



**PARTENAIRES TECHNIQUES** - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA, de la Coordination de l'Agriculture Biologique (CAB) et de Seenovia.

